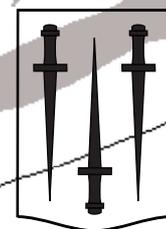


BULLETIN

municipal

ACCOUS



Juin 2021

Il y a un an vous nous avez, par votre vote, confié la gestion de la commune. Comme nous nous y étions engagés, voici donc le second bulletin municipal qui, à travers quelques courts articles, rend compte des différentes actions menées durant le premier semestre 2021. C'est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont activés lors des fêtes de Noël, de Carnaval et de Pâques pour animer et embellir la commune en cette période compliquée de pandémie. Merci également à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour défendre l'école suite aux annonces de fermeture de classes par l'Education nationale.

Dans les mois à venir, nous allons poursuivre nos réflexions pour essayer de répondre aux nombreuses demandes de logements locatifs qui sont adressées à Accous, comme aux autres communes de la vallée. Un groupe de travail a été constitué sur le sujet au sein du nouveau SIVOM et la commune d'Accous a entamé des discussions avec l'Office 64 de l'habitat pour tenter de trouver des solutions par la création de logements neufs en rénovant du patrimoine communal.

A Jouers, outre les voiries qui vont continuer à être refaites, nous travaillons à la création d'un espace de retournement au bout de la rue d'en Baish et à un aménagement naturel du petit bois récemment acquis par la commune. L'espace fait déjà l'objet d'un nettoyage régulier par les employés communaux. Une boîte à livres sera aussi installée bientôt sur la place du lavoir.

A Lhers, l'été 2021 devrait voir la mise en place par Orange d'une antenne relais permettant une bonne couverture 4G du plateau et d'une partie des estives.

Enfin, les employés communaux poursuivront l'installation des plaques des noms de rue et de quartier dans l'optique d'une couverture totale de la commune avant la fin de l'année. Cette opération d'appellation puis de numérotage facilitera l'installation de la fibre optique, ce qui est prévu au cours du premier semestre 2022 pour l'ensemble du territoire.

Dans ce bulletin, et bien qu'aucune obligation réglementaire ne nous y oblige, nous avons souhaité laisser une place à l'opposition, c'est-à-dire aux conseillers municipaux qui se positionnent comme tels mais que nous tenons à saluer pour leur participation régulière aux différents conseils et commissions ouvertes à tous. Le budget 2021 qui a été voté récemment prévoit de nombreuses interventions et le prochain bulletin municipal de fin d'année en fera un bilan. 2021 est finalement notre premier exercice budgétaire complet.

En effet, le budget 2020, équilibré comme la loi l'y oblige sous peine de refus de validation par l'État, comprenait 418 913 € de projets engagés ou restant à réaliser de l'ancienne équipe municipale, opérations que nous avons soldé avant que le compte final de la gestion 2020 ne soit approuvé à l'unanimité par le conseil municipal en mars 2021.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et surtout un bon été que nous espérons dégagé des contraintes sanitaires, avec le recul de la pandémie et l'avancée des vaccinations.

Dany BARRAUD
Maire d'Accous

Communication

Depuis le premier janvier, la commune d'Accous a pris un abonnement avec le site Cityall. Gratuit pour tous les habitants, il nous permet de vous prévenir en temps réel des événements, alertes et autres informations concernant Accous.

Un message sur votre smartphone vous permet d'en prendre immédiatement connaissance. Vous avez aussi la possibilité de nous

signaler des problèmes ou nous faire des suggestions quant à l'amélioration de notre quotidien. A ce jour, 242 abonnés à l'application reçoivent les informations de la commune.

Vous pouvez vous

abonner en téléchargeant l'application Cityall sur votre smartphone.

D'autre part le site internet de la commune vient d'être remis à jour (nouvelle mise en page) et toujours à la même adresse :

www.accous.fr



CITYALL

Nouvelles associations au village

Deux nouvelles associations existent maintenant dans la commune.

Les jardins communaux sont désormais gérés par l'association « le Bouquet garni ». C'est elle qui organise dorénavant l'entretien et le suivi de l'affectation des parcelles de jardin mises à disposition par la commune. Le président de l'association est Juan Munera.

La deuxième association, « Chatvabien », présidée par Nathalie Vigne, a pour objectif, en accord et avec le soutien de la commune, de permettre la stérilisation des chats qui prolifèrent dans certains quartiers.

Attrapés puis stérilisés, ils seront par la suite proposés à l'adoption à toute personne, d'Accous ou d'ailleurs, qui en fera la demande

auprès de l'association. Quatre chattes ont d'ores et déjà été stérilisées dans le secteur de la rue d'Aoulet.

Ces deux associations ont fait l'objet, à la demande de la commune, d'une petite aide financière de la part du producteur de la série policière télévisée tournée en janvier dernier à Accous.

Frelons asiatiques

La commune a acquis une dizaine de pièges à frelons asiatiques auprès de l'Esat Alpha ADAPEI d'Idron.

Les employés communaux les ont installés en mars tout autour du Poey où une dizaine de nids avaient été repérés l'an dernier. Le produit à l'intérieur des pièges doit être renouvelé toutes les trois semaines jusqu'en juin. Donc, si vous croisez les employés communaux avec des bouteilles de vin blanc, de la bière et du sirop de cassis, ce n'est pas pour l'apéritif !!!

Par ailleurs, nous nous sommes dotés d'un équipement, combinaison et perche, pour détruire les nids. Une formation va être dispensée aux employés communaux pour qu'ils puissent procéder, en toute sécurité, à ces destructions comme cela se pratique dans certaines communes béarnaises. Si vous souhaitez plus de renseignements concernant la lutte contre les frelons asiatiques, nous vous conseillons le lien suivant sur internet : <https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/guidefrelon.pdf>



Travaux de voirie

Des travaux de raccordement au réseau d'eau pluviale ont été réalisés au croisement de la rue d'Aoulet et la rue Tranicot afin d'éviter les inondations régulières des jardins et ruelles de ce secteur. La voirie a par la suite été refaite avec un revêtement tri-couches afin de régulariser et boucher les excavations pratiquées il y a quelques années.

A Saint-Christau, le drain de la fontaine a été repris afin d'éviter l'inondation régulière de la chaussée.

L'ensemble de la montée vers Bergout a fait l'objet d'un important élagage par la société Miramon afin de favoriser la visibilité dans les virages mais aussi d'éviter à chaque tempête les chutes de branches et d'arbres notamment sur les câbles téléphoniques. Cette



opération a permis d'ailleurs de constater que beaucoup de poteaux ne tenaient qu'en raison des branches qui retenaient les fils téléphoniques. Suite à cette opération d'élagage, la société Orange a pu procéder au remplacement d'une douzaine de poteaux en bois par des poteaux métalliques plus à même de résister aux coups de vent et à l'humidité.

A Jouers, la route de Bedous a fait l'objet d'une reprise intégrale du revêtement depuis le carrefour jusqu'à l'église. Une deuxième tranche en 2021 permettra de faire la partie depuis le carrefour du lotissement du Poey jusqu'à l'entrée sud du village de Jouers. En 2022, nous devrions achever les opérations sur Jouers en refaisant la voirie et les réseaux

des rues de Bedous, des Vignes et de la Chapelle.

Enfin, ont aussi fait l'objet d'une reprise de revêtement le chemin de la lane deth miey jusqu'au foyer de vie, le chemin communal derrière le Permayou, celui devant l'espoune ainsi que le devant de la salle communale de Lhers.

Signalétique

La commune va progressivement appliquer la charte signalétique élaborée par la Communauté des Communes du Haut-Béarn (CCHB) afin d'harmoniser les indications des commerces et autres activités touristiques d'Accous et éviter la multiplication des panneaux publicitaires de toutes sortes. Pour exemple, un premier panneau est déjà installé près de l'ancienne poste.

La commune prendra en charge l'installation de la structure et proposera aux commerçants de procéder à la commande et à la pose des indicateurs les concernant. Le coût d'un panneau est de 80 euros HT qui sera facturé au demandeur. Des réunions seront organisées dans le courant de l'année afin d'étudier tous ensemble les meilleurs emplacements pour installer ces signalétiques et discuter des mentions souhaitées sur les panneaux. Parallèlement les indications routières seront progressivement complétées afin de favoriser une meilleure circulation dans les bourgs et de sécuriser certains carrefours.



Ainsi quelques panneaux ont déjà été posés à Jouers, rue d'Aoulet ou à l'entrée du village concernant les voies sans issue, les limitations de vitesse, les céder-le-passage voire la largeur des rues, certains camping-cars s'étant retrouvés bloqués l'été dernier !

Enfin des panneaux d'information vont être installés concernant les plans des rues du village et réseaux des chemins de randonnée.

Par ailleurs les plaques des noms de rues ont été installées. Celles indiquant les différents quartiers et chemins le seront au cours de l'année.

Ecole

Début janvier, par un simple coup de téléphone, l'inspection académique informait les communes d'Accous et Bedous, de la suppression programmée d'un poste et demi sur le RPI. Malgré plusieurs interventions des élus locaux et nationaux auprès de cette instance, la décision était maintenue.

Parallèlement les parents d'élèves se mobilisaient par différentes actions, dont des manifestations devant l'école.

Suite à tous ces mouvements et au soutien sans faille de tous, parents et élus, l'éducation nationale a décidé de maintenir un demi poste d'enseignant PMQC (opération « plus



de maîtres que de classe ». Le courrier de M. François-Xavier Pestel, inspecteur d'Académie, adressé aux maires de Bedous et Accous le 16 mars 2021 exprime clairement les risques qui continuent de peser sur nos écoles : « Je vous confirme la mesure retenue pour les écoles du RPI : suppression d'un poste à l'école d'Accous.

Les prévisions d'effectifs indiquent que les écoles de votre RPI accueilleront 5 élèves de moins à la prochaine rentrée scolaire. Les moyennes sur votre RPI, de 20 élèves par classe monolingue et 18,5 par classe bilingue, permettront d'accueillir les élèves dans des conditions très satisfaisantes. Cependant, sensible à la situation de vos communes, sorties de la convention ruralité, et afin de modérer la diminution des postes sur votre RPI, j'ai le plaisir de vous informer de ma décision de maintenir le demi-poste « plus de maîtres que de classes. »

Cette demi-concession de l'inspection d'Académie qui permet de maintenir trois classes ouvertes à l'école d'Accous ne doit toutefois pas nous leurrer. Il convient de rester vigilants durant toute l'année et notamment pour la rentrée 2021-2022.

Quoiqu'il en soit, la commune d'Accous maintiendra ses efforts pour soutenir nos écoles, indispensables pour répondre aux demandes de nouveaux jeunes couples s'installant en vallée d'Aspe et à ceux qui y vivent déjà.

Enfin nous tenons à préciser que la commune d'Accous, comme celle de Bedous, n'est pas sortie de la convention ruralité qui protégeait nos écoles, c'est tout simplement l'inspection académique qui n'a pas souhaité prolonger l'expérience à l'échéance de la convention.

Communiqué de la liste d'opposition

Suite aux élections de Mars et Juin 2020, le Conseil Municipal est divisé en deux groupes : une majorité de 6 membres qui gère seule les affaires de notre Commune, et une opposition de 5 membres qui n'est associée à aucun des choix.

Notre groupe ne pratique pas d'opposition systématique, bien au contraire, nous permettons au Conseil Municipal de vivre : A quatre reprises déjà la nouvelle majorité n'avait pas le quorum pour tenir le conseil, et c'est grâce à la présence des conseillers d'opposition que le Conseil a pu se tenir.

Nous avons voté POUR la plupart des délibérations proposées, mais CONTRE lorsque c'était nécessaire, comme par exemple en Juillet 2020 lorsque la nouvelle équipe a présenté un budget en déséquilibre de 200 000 € par rapport au budget précédent.

C'est comme cela que nous concevons notre rôle de conseillers d'opposition : un regard vigilant sur l'action municipale, sans concession sur les écarts ou les dérapages, mais sans opposition systématique car l'intérêt

d'Accous est notre priorité.

Nous sommes à votre écoute pour faire remonter au Conseil vos suggestions et vos demandes.

Les Conseillers Municipaux d'opposition : Frédéric Cachelou, Joseph Casenave, Sébastien Casteignau, André Guiraute, Xavier Larrensou.

Chiens errants

Régulièrement à la mairie, des personnes viennent se plaindre de l'agressivité de certains chiens en liberté dans les villages : attaques sur les gens à vélo, sur les promeneurs, les enfants, etc.

Certaines personnes ont été mordues, d'autres en ont été quittes pour une bonne frayeur ou une chute.

Nous tenons donc à rappeler certaines règles du code rural qui sont très claires.

Toute personne a le droit de détenir un ou plusieurs chiens (article L214-2).

C'est donc un droit mais celui-ci génère aussi des devoirs. Il faut savoir qu'un chien est considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de cent mètres. (articles L211-13 et 23 du code rural).

En cas de morsure par un chien, cela doit être signalé à la mairie et le chien placé sous surveillance vétérinaire et soumis à une évaluation comportementale. Celle-ci est communiquée à la mairie afin que des dispositions soient prises en cas de dangerosité confirmée.

Alors pour la tranquillité de tous et le vivre ensemble, merci de veiller à la surveillance de votre chien, surtout si son comportement s'avère régulièrement agressif.



Pastoralisme

A compter du 1^{er} juin, la commune a recruté un nouveau pâtre communal. Il s'agit de Mme Aurore LEFILLEUL, bergère depuis 12 ans après une formation au lycée de Soeix. Installée à la cabane de Bergout, puis à celle de la Laiterie en juillet-août, elle sera chargée de la surveillance des troupeaux sur Bergout et Iseye jusqu'à fin octobre.

A l'occasion de ce recrutement, la cabane de Bergout a fait l'objet d'une évacuation de tous les encombrants et déchets accumulés (deux remorques pleines enlevées par les employés communaux !) et d'un nettoyage au karcher de l'intérieur par l'association Estivade. L'ameublement a été complété grâce à l'association « Le goût des rencontres » que nous remercions chaleureusement.



La commune, suite à divers problèmes survenus l'an dernier, a commandé de nouvelles grilles pour les barrières canadiennes de Lhapre et Bergout. Elles seront remplacées par des systèmes de rouleaux mobiles. Cela devrait ainsi éviter des accidents comme sur la photographie (ci-après) de septembre dernier. Une vache s'était coincée la patte dans la barrière qu'il a fallu découper pour libérer l'animal.

Sur Lhers, en coordination avec Pierre Gascouat du lycée agricole de Soeix, il a été décidé de mettre en place une étude sur la Cuarde afin d'évaluer notamment les taux de chargement de cette estive. Suite à un appel d'offre, c'est une étudiante en licence de gestion des espaces pastoraux qui, dans le cadre

d'un stage réalisera cette étude épaulée par Pierre Gascoat. Elle sera présente en vallée de début juin à début septembre, notamment en juillet et août à la cabane d'Aoumet, qui pour l'occasion fait l'objet d'une remise en état et d'un complément d'ameublement. Son rapport sera présenté lors de la réunion annuelle avec les éleveurs transhumants sur Lhers.

Des équipements (barrières, parcs de contention) ont été ajoutés ou rénovés à Bergout ainsi qu'à Aoumet et au Caillaü en lien avec le groupement pastoral de Lhers.



Enfin, après la campagne d'écobuages 2020-2021, un bilan sera fait à l'automne et les nouvelles demandes seront examinées. Nous rappelons que ces réunions sont publiques et que vous êtes tous invités à participer si vous le souhaitez.

Une alerte sur l'application Cityall vous informera des dates retenues.

Notons qu'afin de limiter l'impact de ces écobuages autour du gîte de Lhers, des travaux de nettoyage et d'enlèvement des rochers pour permettre des broyages annuels, sont envisagés. Une estimation financière a été établie et des demandes de subventions faites via l'IPHB (conseil municipal du 29 mars). Nous sommes en attente de réponse des organismes financeurs.

Haras

En mars 2020, le centre équestre de Moinein ayant cessé toute activité sur le haras, des discussions avaient été engagées avec le centre équestre de Goès pour une reprise de l'activité.

Aucune convention de location n'ayant été signée au 1^{er} juillet 2020, ce centre a donc renoncé à se lancer dans une reprise estivale. Dès que nous avons été en capacité de reprendre en main les affaires communales, à la mi-juillet, nous avons essayé de trouver une solution pour permettre le fonctionnement de la carrière et remettre en activité le haras. Depuis le 1^{er} janvier 2021, c'est chose faite. Le bâtiment et les terrains font l'objet d'une location pour cinq ans renouvelables aux écuries Lagapy dirigées par Marine Lamarque. Ce bail a permis à cette jeune agricultrice originaire de Bedous de créer une activité de gardiennage et de pension pour les chevaux, mais aussi de débouillage et de dressage.

La commune lui loue aussi, par convention pour cinq années, 2,5 hectares de terrain à Jouers pour faciliter cette activité.

Marine Lamarque est aussi chargée de l'entretien de la carrière dont l'accès est gratuit pour les habitants d'Accous moyennant une inscription préalable sur le planning et la signature du règlement de fonctionnement de l'établissement. Les autres pratiquants ont également la possibilité d'y accéder moyennant le paiement de 30 euros pour l'année et la signature du règlement de fonctionnement du haras.



Gîte et travaux à Lhers

Au gîte de Lhers, la commune a procédé à des travaux d'isolation de certaines fenêtres et à l'installation de détecteurs de fumée dans toutes les chambres. Elle a ensuite fait rénover l'ensemble des peintures sur les boiseries extérieures. A l'automne 2021, tous les convecteurs électriques devraient être remplacés par des radiateurs plus performants et moins consommateurs d'énergie.

Suite aux inondations du printemps 2020 à proximité du gîte, la commune a fait réaliser une expertise de «l'arrecq du sarrot d'arrêt» par un spécialiste en hydrologie. Des travaux de protection du gîte et du camping ont été programmés en avril et mai 2021 afin de détourner les flux d'une éventuelle crue.

Sur Lhers, les emplacements des conteneurs à ordures ont été refaits et protégés par des murets. Un dernier emplacement, à côté du moulin Eygun, sera à son tour modifié à l'automne. Enfin la porte de salle communale a



été réparée et un avant-toit sera installé durant l'année 2021 pour la protéger des intempéries.

Eglise d'Accous

Comme nous l'avons signalé dans notre précédent bulletin, nous avons fait établir un bilan sanitaire complet de l'église Saint-Martin d'Accous après les désordres architecturaux qui ont été constatés. Le rapport rendu signale de graves problèmes au niveau de certains secteurs de la charpente, mais aussi de la voûte. D'importants travaux seront nécessaires. Une réunion publique sera organisée

à l'automne afin de présenter les conclusions de cette étude et les travaux à engager. Il s'agit d'un dossier lourd qui va nécessiter plusieurs années d'investissement. Tous nos partenaires habituels seront sollicités, mais il est fort probable qu'une souscription sera aussi lancée. Nous sommes en attente des devis définitifs et d'une proposition de phasage des travaux.

Enfin le ministère de la Culture a réalisé le recensement des tableaux déposés dans les communes par l'Etat. A cette occasion, nous avons découvert que le tableau de Saint-Martin positionné au dessus de l'arc du chœur, était l'œuvre du peintre Louis Robert Heyrault. Il s'agit d'un dépôt décidé par l'empereur Napoléon III en faveur d'Accous, réalisé vers



COMMUNE D'ACCOUS - Pyrénées-Atlantiques
Etude diagnostic préalable de définition des travaux de première urgence pour la restauration de l'église Saint Martin

1853 probablement à la demande du curé de l'époque, Larroze, qui est aussi celui qui a fait réaliser les fonts baptismaux et la chapelle dans le cimetière.

A ce sujet, signalons que les plans des deux cimetières d'Accous seront installés à l'entrée de chacun d'eux afin de faciliter le repérage des tombes par les visiteurs.

Gîtes Despourrins

L'avancée des travaux au gîte Despourrins se poursuit. La commune a obtenu les financements sollicités de l'Etat, du Département et de la Région. Elle est en attente de la réponse du Parc national. Parallèlement un appel d'offres a été lancé auprès de cabinets d'architecture pour réaliser les travaux, soit l'isolation thermique de l'ancien bâtiment, la construction d'un nouveau bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite et l'aménagement paysager des abords.

Cinq cabinets ont répondu et c'est la jeune architecte d'Oloron, Nelly TORCAL qui a été

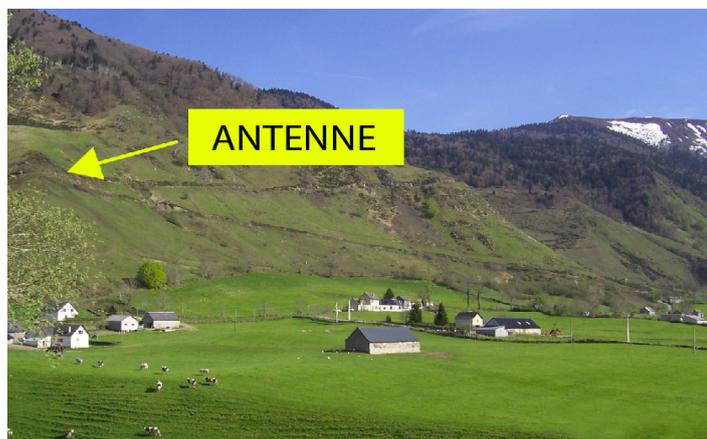
retenue. Le permis de construire devrait être déposé à l'automne pour un début de travaux au premier trimestre 2022.

Antenne 4G à Lhers

Le 11 octobre 2019, la société Orange informait la commune de la nécessité d'implanter une antenne de téléphonie sur le plateau de Lhers afin de se mettre en conformité avec la demande de l'Etat l'obligeant à couvrir toutes les zones blanches.

Après une visite sur place avec des représentants de la commune, le 6 novembre 2019, trois emplacements étaient proposés à la société qui annonçait à la mairie, en janvier 2020, avoir choisi l'emplacement en bord de route près de l'ancien calvaire.

Le 10 janvier, Mme la Maire signait l'autori-



sation de lancer les études sur cet emplacement. En mars le projet d'occupation temporaire du domaine public était envoyé ainsi que le projet de convention.

La décision finale en conseil municipal ayant été repoussée, la commune a reçu le 24 juillet 2020 la demande de travaux avec le projet d'implantation d'une antenne de 25 m en bord de route.

Début août, nous avons signifié notre refus quant à cet emplacement à la société Orange. En septembre 2020, une réunion sur place a été organisée pour trouver un site. La commune a proposé d'implanter l'antenne le long du chemin du Tuquet, solution acceptée par Orange après études de vérification sur les zones qui seront couvertes. C'est une antenne de 12 m qui est donc en cours d'installation et qui sera opérationnelle dès cet été permettant une bonne couverture téléphonique du plateau.

Accrobranche

En 2020, le parc d'accrobranche d'Accous est resté inactif et le bail qui liait la commune aux anciens gestionnaires a été résilié d'un commun accord. Soucieux de voir cette activité renaître en 2021, nous avons fait faire un état des lieux du domaine forestier et des installations et cherché un éventuel repreneur. Au 30 mars, seule l'association Ludopia a candidaté. Après de nombreux échanges et discussions, notamment en commission municipale, il a été décidé de conventionner avec elle pour tenter une réouverture du parc dès cet été. Mais d'importants travaux sont à réaliser pour lesquels Ludopia et la commune investiront conjointement à parts égales. Une première opération d'élagage et de nettoyage a eu lieu en mai. Des réflexions sont en cours pour améliorer progressivement l'offre touristique et sportive et donner aux visiteurs une animation de qualité pour tous publics.

Cadre de vie

Les espaces publics de la commune sont des lieux d'agrément et de bien-être.

Des bancs, réalisés par les employés municipaux ont été disposés le long de la route d'Espiate. A l'entrée sud du village, le terrain face à la Bodega des Pyrénées est en cours d'aménagement (des arbres fruitiers ont été plantés) et le long de la Berthe, un parcours de pêche a été aménagé, des tables de pique-nique installées par la Gaule Aspoise.

A Jouers, le terrain situé au bout du chemin d'en Baish est en cours d'aménagement; les travaux (tables, bancs, aire de retournement...) seront engagés en 2022.



Participation citoyenne

Depuis l'hiver dernier la commission animation et l'équipe des « Joyeux décorateurs » a marqué le village de son empreinte afin d'apporter de la vie et de la couleur dans le contexte morose du covid 19.

A Noël, Carnaval, Pâques et sa grande chasse aux œufs, elle a décoré grâce à son inspiration foisonnante avec du matériel recyclé, le soutien des employés communaux et l'aide spontanée des jeunes du village.

Elle s'est retrouvé lors de chantiers citoyens pour fleurir le village, nettoyer le pont Darre Laurens, l'ancienne décharge de Castillou, la source des Arcats, pour une initiation à la taille des fruitiers et sur la même volonté d'autres ont embelli leur quartier, le pont de Pierre et la chapelle Saint Christau. Un grand merci à tous ceux qui ont participé



